

## Les valeurs de l'ANEF Cantal

- Combattre toute forme d'exclusion.
- Respecter toute personne quelles que soient ses origines culturelles ou sociales.
- Reconnaître un potentiel d'évolution en chacun.
- Mettre en œuvre la solidarité entre les personnes au sein de la société.

### Contacteur l'ANEF Cantal :

☎ : 04.71.48.63.23

✉ : 91, avenue de la République—B.P. 426  
15004 AURILLAC Cedex

🌐 : <https://www.anef15.fr>



## EMSPI

**Equipe Mobile Santé Précarité Incurie**

### Nous contacter :

☎ : 06.80.88.42.15

✉ : [emspi@anef15.fr](mailto:emspi@anef15.fr)

## EMSPI

**Equipe Mobile Santé  
Précarité Incurie**

## Objectifs de l'EMSPI

L'EMSPI s'inscrit dans une intervention, une dimension d'Aller Vers, sur l'ensemble du département du Cantal avec un principe d'inconditionnalité.

Elle s'adresse à un public en situation de précarité confronté à des problématiques de santé somatiques, psychiques voire psychiatriques.

L'objectif est de proposer un accompagnement personnalisé, tant sur le point médical, psychologique que social.

L'intervention s'inscrit dans le respect des volontés de la personne et vise l'accès ou le maintien aux soins, l'observance thérapeutique, l'équité en santé et l'ouverture ou le maintien des droits.

La durée d'accompagnement est de deux mois, renouvelable en fonction de la situation des personnes accompagnées.

L'EMSPI a également pour mission de proposer un accompagnement sur le plan médical, psychologique et social en direction des personnes qui présentent des difficultés relevant de l'incurie dans l'habitat. Dans ce cadre, dix situations peuvent être accompagnées sur l'année, sans critère de durée.

## Pour quel public

Personnes précaires, isolées, en situation de "décrochage" ou de rupture dans leur parcours de soins, ne bénéficiant pas d'un accompagnement global de droit commun (hormis problématiques de santé spécifiques bloquant l'avancée d'un suivi social et/ou médical).

## Sollicitation / orientation

Par un professionnel de droit commun (médical et/ou social). Le prescripteur maintient son accompagnement et sa place de référent social.

L'intervention du service peut être sollicitée par l'intermédiaire d'une fiche navette et/ou directement par téléphone et mail.

Pour les situations relevant de l'incurie dans l'habitat, par l'intermédiaire d'un protocole de saisine.

## Equipe pluridisciplinaire

Travailleur social

Infirmière

Psychologue

Médecin

Cheffe de service

## Services proposés

### ➤ Axe médical :

- Evaluation ponctuelle de l'état de santé somatique.
- Délivrance de premiers soins et appui à l'hospitalisation en cas de besoin.
- Conseils en matière de réduction des risques et des dommages.
- Orientation vers des bilans de santé, de dépistage ou de vaccination.
- Prise en charge avant recours au système de santé de droit commun
- Actions thérapeutiques à la santé et de prévention.

### ➤ Axe social :

- Evaluation sociale
- Accompagnement mobilisant l'autodétermination et la promotion des compétences de la personne.
- Suivi global et articulations partenariales (accès ou maintien au droit, orientation vers une solution d'hébergement...)

### ➤ Axe psychologique :

- Evaluation ponctuelle de l'état psychique.
- Accompagnement et orientation.